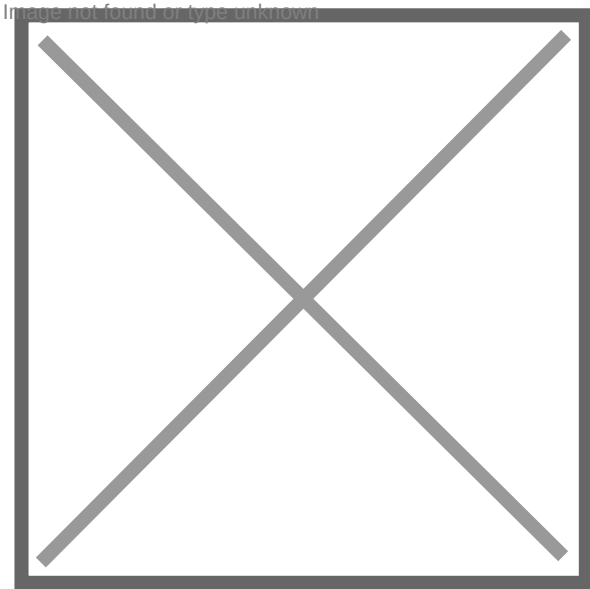




Garde exclusive pour ma fille

Par **Themom18**, le **06/10/2026** à **13:17**

Bonjour, j'envisage de me séparer du père de ma fille pour de nombreuses raisons. Actuellement elle a 15 mois et je souhaiterais savoir avant de prendre une quelconque décision si en me séparant, je peux prétendre à une résidence principale pour ma fille. Depuis sa naissance, soit 462 jours aujourd'hui. Son père a passé quatre journées et demi seul avec elle, il ne lui donne jamais le biberon ne cuisine jamais pour elle, ne lui achète jamais rien. Pas de vêtements de couches de lait. Il s'occupe d'elle le soir pour lui donner le bain, car c'est le moment qu'il a choisi lui qu'il préfère le plus. Et il l'a couché un soir sur deux. En d'autres termes il ne s'occupe pas vraiment d'elle, il est présent pour les moments qui l'arrange qu'il choisit, mais on peut pas dire que ce soit un papa très présent. D'ailleurs il a très peu de patience et ça arrive régulièrement que quand ma fille se met à pleurer, Il perde patience se met à crier sur elle ce qui l'a fait arrêter net. Le problème c'est qu'elle ne s'arrête pas parce qu'elle est rassurée ou reconforter, elle s'arrête parce qu'elle a eu peur. Il a de nombreux comportements inapproprié, il se douchais nu avec elle, il lui a appris à lui faire des bisous avec la langue, il lui dit souvent « ta mère sort ce soir, elle nous abandonne, je voudrais te prendre dans mes bras, mais ta mère veut pas, on ne doit pas faire ça, parce que Maman ne veut pas... » Et il me menace régulièrement de m'enlever ma fille. Il n'est pas en capacité de s'en occuper premièrement à cause de son travail qui lui prend beaucoup de temps, et puis il n'est absolument pas vigilant : il a à plusieurs reprises laissé seul sur la terrasse, alors qu'il y a la piscine à 2 m, il l'a laissé à deux reprises dans son bain, alors qu'elle était bébé, il la laisse souvent devant les escaliers alors qu'il n'y a pas de barrière et qu'elle ne sait pas les descendre, il ne fait vraiment pas attention, il laisse toutes les portes ouvertes. Moi je ne travaille pas, je suis en formation, c'est un choix fait en fonction de ma fille pour pouvoir m'occuper d'elle et l'élever même si elle passe trois jours par semaine à la Crèche, j'aurai de quoi nous loger à titre gratuit, sans problème, et notre niveau de vie, ne baisserai même pas tellement. Quelles sont mes chances d'obtenir une résidence principale jusqu'à ce que ma fille soit un peu plus grande ? La garde pourra évoluer avec le temps, je ne suis pas fermée, mais

pour l'instant elle est trop petite, et je ne fais pas assez confiance pour le laisser s'occuper d'elle sans moi. Merci d'avance pour votre réponse.